

## CHEVIGNY (Pierre, Marie de BOISSONNEAUX de)

Né le 3 juin 1914 à Colmey (Meurthe-et-Moselle) au château familial de Martigny, d'un père officier d'infanterie coloniale (\*0) et propriétaire foncier, Pierre de Boissonneaux de Chevigny fréquente l'Ecole des Roches avant d'être admissible à d'obtenir le diplôme de(\*1) l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Lieutenant d'artillerie pendant la guerre de 1939-1945, d'abord affecté dans la D.C.A. à Metz, il prend ensuite part aux campagnes de

sa démobilisation, il intègre, jusqu'en décembre 1940, le service des Cadres du Secrétariat général à la Jeunesse de Vichy dont Louis Garrone, qui était son « chef de Maison » à l'école des Roches est l'un des directeur (1). « Aucune ambition vichyssoise chez lui, pas d'adhésion à la «révolution nationale », plutôt un sentiment de honte que la France ait été battue en à peine plus d'un mois, et qu'elle soit tombée si bas. Il s'agit d'aider le pays à se reprendre, se réorganiser »(2) .En janvier 1941, il devient l'adjoint de Guillaume de Tournemire, Chef des Compagnons de France à Paris, et responsable du Service des étudiants qui gère les restaurants Universitaires, les logements et les activités sportives et culturelles (3). Arrêté une première fois à Paris le 6 février 1941 pour avoir manifesté dans un cinéma, relaxé, il revient en zone libre pour diriger officiellement la province du Lyonnais des Compagnons de France. En octobre 1942 il rejoint le réseau de résistance dont Tournemire, à côté de ses fonctions officielles à Vichy, est le chef adjoint sous le pseudonyme de Dispater, à coté- des fonctions officielles à Vichy, (\*3) le réseau de renseignements Druides. Druides, dirigé par Georges Lamarque, est un sous réseau du fameux réseau franco-britannique « *Alliance* » dont Pierre de Chevigny devient l'un des responsables Lyonnais (4).

Quelques mois après son mariage, il est arrêté, le 2- juillet~(\*4) 12 août 1943, par la Gestapo ainsi que sa femme qui s'était associée à son action clandestine. Il connaît diverses prisons avant d'être déporté à Buchenwald (Matricule 43827) par le convoi du 27 janvier 1944 Sur le point d'être mère, Madame de Chevigny sera libérée après un long séjour à Fresnes.

A T3n/-» ri/in <sup>TATO</sup> 1/-I Dlnr'rn rln C' h /n ri rvm 7 /i/-« n o nj2.fi-Q-ii o/mh nlnr j-rorrinnn \_ /~l /i \_mnmr>rnr du rncnnn i 1 LJ U. VIIV-11 V V Vil VI j 1 1L1 1 C VIV- VillV- V 1CL11 V V- V-11CI !/\_/ l\_/ V- VI VI JU1 V U1UJ VI VICL1VI VIV- vTV 111V-111LJ1 V-J VI VI 1 V-iJV-VIVI  
Alliance, transférés plus tard à Gaggenau pour être-Tusillés. (\*5)

A la suite de la libération du camp de Buchenwald (11 avril 1945) par les Américains, Pierre de Chevigny rentre à Paris. !

Le comportement de Pierre de Chevigny lui vaut la Croix de guerre avec deux citations, le grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur attribuée à titre militaire et la Médaille de la Résistance.

De retour à Colmey il reprend l'exploitation familiale qui avait beaucoup souffert de la guerre et de l'Occupation. Sa réussite, ses compétences et ses intérêts pour les questions agricoles l'amènent à exercer de nombreuses responsabilités : président du comice agricole de Briey, président de la coopérative laitière du bassin de Longwy, il est par ailleurs vice-président de la Chambre d'agriculture.

Parallèlement à sa vie professionnelle et familiale - il aura cinq enfants - Pierre de Chevigny entreprend une carrière politique. Elu maire de Colmey en 1945, réélu en 1947 et jusqu'en 1976 (\*6) 1989, il sera conseiller général puis Sénateur de Meurthe-et-Moselle de 1952 à 1956 puis de 1959 à 1974 et député de Meurthe-et-Moselle de 1956 à 1958.

Il décède à Colmey le 18 octobre 2001

C'est en tant qu'ancien résistant qu'il prononce sa première intervention, le 7 juillet 1953, dans la discussion de propositions de loi qui deviendront la loi du 6 août 1953 portant

amnistie. En termes émouvants il relate son engagement et décrit les souffrances qu'il a côtoyées. Favorable au pardon, spécialement pour ceux qui, sans commettre de crimes, n'ont fait qu'obéir aux ordres, il stigmatise les "faux résistants" et demande que l'amnistie ne couvre pas les crimes et délits commis, après 1946, "dans l'esprit de la Résistance". Deux ans plus tard, le 12 juillet 1955, il s'opposera à ce que les termes "travailleurs déportés" soient substitués aux mots "personnes contraintes au travail" dans le titre de la loi du 14 mai 1951.(5)

Source(s) :

1 - Jérôme Cotillon, Jeunesses maréchaliste et collaborationniste dans la France de Vichy, Matériaux pour l'histoire de notre temps, année 2004, pp 29-36 2 - "On s'est retrouvés là..." : Pierre et Hélène de Chevigny : souvenirs de guerre, souvenirs de paix / textes composés par Justin Vaïsse, 2004, ISBN 2-9523213-0-2

C\*7)

3 - Didier Fischer, Les étudiants et la Résistance, Matériaux pour l'histoire de notre temps, année 2004, pp 20-28

4 - Biographie de Georges Lamarque dans le dictionnaire Maitron des Fusillés

5 - Biographie sur le site du Sénat.

\*0 Précision : infanterie coloniale

\*1 Il n'a pas obtenu le diplôme

\*2 Il n'a pas été fait prisonnier

\*3 Risque de confusion entre les fonctions de Tournemire et celles de P. de Chevigny

\*4 Erreur sur la date : c'est le 12 août

\*5 Les membres du réseau Alliance n'ont pas été déportés à Buchenwald.

Gaggenau est un faubourg de Schirmeck

\*6 Il est maire jusqu'en 1989, et pas jusqu'en 1976

\*7 Cette précision nous semble utile